

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2010-0643/PR/MEFPCP portant rectification de l'arrêté n° 2009-0774/PR/MEFPCP de l'affectation d'un terrain sis aux Salines Ouest au profit du Ministère des Biens Waqfs.

n° 2010-0643/PR/MEFPCP

MinistèreMINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION**Date de publication**

28 septembre 2010

Numéro JO

n° 18 du 30/09/2010

Date du numéro

30 septembre 2010

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS**VU** La Constitution du 15 septembre 1992**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement**VU** Le Décret n°2008-0093/PREdu 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères**VU** La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 septembre 2010.

TEXTE INTÉGRAL**Article 2**

L'article 2 est rectifié comme suit :Au lieu de :Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation du siège du Ministère des Biens Waqfs au sein de ce lotissement. Lire :Cette parcelle de terrain est scindée en deux partie égale chacune d'une superficie de 5.000 m², l'une est destinée à l'implantation du siège du Ministère des Biens Waqfs, et l'autre à l'implantation du Centre Culturel Islamique et ses annexes. Le reste de l'Arrêté est inchangé.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

